

222C0191
FR0000053225-FS0038

21 janvier 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

METROPOLE TELEVISION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 janvier 2022, la société anonyme de droit luxembourgeois Swilux S.A.¹ (1, rue de Namur, L-2211, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 janvier 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société METROPOLE TELEVISION et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions METROPOLE TELEVISION hors marché.

¹ Détenue à 100% par la Compagnie Nationale à Portefeuille SA.